

**PV du conseil d'UFR
du 7 avril 2022 à 9h30
Salle du conseil Maathä**

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, M. FARA, M. KHAN (A partir de 9h45), Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP, M. NARCE, Mme NICKLAUS (procuration à Mme LELOUP), Mme VENNIN (procuration à M. PELLENARD), M. WENDEHENNE.
- *Absente* : Mme CHLUBA

Collège B

- *Présents ou représentés* : M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD, M. COLLINS, M. MANIERE, M. PELLENARD, Mme QUIQUEREZ (procuration à M. FARA), M. RIALLAND (procuration à Mme TROMPIER puis présent à partir de 10h15), Mme ROSNOBLET, M. THOMAS (procuration à Mme ROSNOBLET puis présent à partir de 10h40), Mme TROMPIER.

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : Mme CHLEMAIRE, M. DER, Mme EVROT-CARRICAN (à 13h00 procuration à Mme GAETAN), Mme GAETAN.
- *Absent* : M. ROLLIN

Collège des usagers

- *Présents ou représentés : (titulaires)* Mme SAPALY (procuration à : M. BELLEGUEULE jusqu'à 12 h 35), M. KRYPIEC (présent de 9 h 30 à 11h00, puis à partir de 11h30).
- *(Suppléant)* : M. BELLEGUEULE (jusqu'à 12 h 35).
- *Excusé* : M. DI FILIPPO.
- *Absents : (titulaires)* : Mme PORTERAT, M. ALOGUES, Mme MOTARD, M. DA CRUZ.
(Suppléants) : Mme CARLOT, Mme JAL, M. BROCARD, Mme BEAUVICHE, M. MAZOYER, Mme HEIJENS

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : M. JOUBERT (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL), Mme FOUGERON (procuration à M. FAIVRE), M. GERVAIS (procuration à M. WENDEHENNE), Mme VAN WYMELBEKE (procuration à M. NARCE).
- *Absents* : Mme DA SILVA, Mme BOISSON, Mme MACE, M. MONNOT.

Membres consultatifs

- *Présents* : Mme CLERGET, M. COLLIN, M. CHERKAOUI-MALKI,
- *Absent* : M. BATT.

Membres invités

- *Présente* : Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité,
- *Excusées* : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme FLACANDJI-MONASSON, secrétaire de direction.

1) Approbation du PV du 4 mars 2022

Aucune observation n'étant formulée, le PV est soumis au vote :

28 pour, 1 abstention

2) Informations du Directeur d'UFR

2.1. Compte rendu de la réunion des directeurs de composantes du 5 avril 2022

- Changement de recteur de région académique BFC : Nathalie Albert-Moretti
- Changement de recteur de l'académie de Dijon : Pierre N'Gahane
- Reprise des réunions publiques du président de l'uB (3 Mai, amphithéâtre Gevrey, Mirande)
- Inspection Hygiène et Sécurité sur le campus (sélection de services/laboratoires visités) : quelques mesures immédiates à prendre dans certaines composantes
- COMUE : une réunion du conseil des membres a été organisée. Le Premier Ministre a été sollicité pour un double siège. Réunion à la DGESIP prévue prochainement, réponse demandée pour le 31 mai sur le double siège. En cas de refus, l'option serait une convention de coordination territoriale (CCT). Des personnels des deux universités échangent et travaillent sur des propositions
- Fresque du climat : l'uB a obtenu un financement national, l'objectif est de sensibiliser les étudiants aux enjeux du changement climatique. Des enseignants-chercheurs seront formés pour devenir animateurs, des heures sont prévues pour cela. Objectif : 700 étudiants de L1 « fresqués » en 2022/2023. Les composantes seront sollicitées pour s'impliquer. Mme PUCEAT coordonne l'événement
- Accompagnement à l'approche compétences. 5 EC de l'UFR ont suivi cette formation, qui sera à déployer en interne. De nouveaux moyens sont attribués pour former les équipes à l'approche compétences (10 HTD sont inscrites au service des collègues suivant la formation). Le CIPE pourra se déplacer dans les UFR. De nouvelles formations plus approfondies sur ce thème sont à venir.
- DOM : à déposer le 15.04.2022, discussions en mai-juin, arbitrages en juillet. Nouveauté : ajout d'une rubrique sur l'évolution de carrière des MCF
- RIPEC : PRP / PCA dans la composante 2 du RIPEC, cela ne change rien en pratique
- Problèmes de connexion à Galaxie ont perturbé les dépôts des dossiers.

2.2 Autres informations

- Open Lab ANAMORPHOSE : réunion organisée le 16 Mars. Attente d'opérations concrètes, le comité de pilotage est à convoquer prochainement
- Visite de la commission de sécurité incendie le 22 Mars : pas de difficultés signalées
- Remplacement du poste HT/BT la semaine du 15 août. Le bâtiment Gabriel sera fermé, sauf pour les responsables de matériels ou d'installations sensibles (animaleries, équipements scientifiques lourds, congélateurs), qui sont incités à passer le 16 et le 19 août pour vérifier la bonne remise en fonctionnement des appareils. Une réunion avec les responsables concernés est prévue le 08.04 à 9 h 30
- QVT TOUR
Rencontre organisée le 31 Mars entre d'une part, la VP et les chargés de mission concernés et d'autre part, les personnels volontaires, après une entrevue avec les directeurs et RA des composantes concernées.

3) Questions relatives aux ressources humaines

1.1 Compte rendu de la commission de la recherche du 23 mars 2022 et de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 25 mars 2022

- ♦ Campagne d'emplois pour 2023 (enseignants-chercheurs et BIATSS) : utilisation des emplois vacants et demandes de création d'emplois

EC : EMPLOIS VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ETRE

Le directeur d'UFR explique la démarche nouvelle engagée cette année : les directeurs de laboratoires et de champs disciplinaires concernés par chacun des postes ont été réunis avec la direction de l'UFR et M. WENDEHENNE pour qu'ils présentent, en amont de la réunion de la commission de la recherche, leurs priorités pluriannuelles et qu'une discussion s'amorce sur les perspectives de requalification et de concours 46-3° de PR. Ces discussions individualisées ont été jugées positives par les participants.

MM. WENDEHENNE et RIALLAND présentent les profils « recherche » et « enseignement » de chacun des postes ci-dessous et soulignent que le classement proposé par les deux commissions est identique.

Un questionnaire apparaît pour les postes demandés par le CSGA : le directeur souhaite savoir si ces postes changeront d'équipe.

Mme LELOUP répond qu'une recomposition importante des équipes est en cours : du fait de l'intégration de l'EA Biopéroxyd au sein du CSGA le 01.01.2024, certaines équipes vont se développer : ainsi, le poste de MCF vacant ou susceptible d'être vacant de Aleth Lemoine va quitter l'équipe de M. BENANI et rejoindre celle de Mme Leloup. Le poste de PR qui était à Biopéroxyd va intégrer l'équipe de M. GROSJEAN.

Mme TROMPIER observe que le rattachement de Biopéroxyd au CSGA n'est pas encore fait. Il faut espérer qu'il devienne effectif sinon ce sont deux postes qui seront perdus par les équipes d'origine.

Mme LELOUP s'étonne de cette remarque car tout le monde veut cette intégration, les démarches sont déjà bien engagées ; M. CHERKAOUI MALKI confirme que cela se fera.

M. NARCE souhaite intervenir sur le poste de MCF vacant en 66 A, revendiqué par le laboratoire PAM. Le rattachement à cette UMR est fortuit et pas dans la logique des EC de physiologie animale qui sont tous rattachés au laboratoire LNC. Il s'étonne que ce laboratoire ne l'ait pas demandé, trouve cela très illogique et s'inquiète pour l'intégration du futur EC dans l'équipe enseignante de physiologie animale.

M. WENDEHENNE précise que l'objectif de la demande du laboratoire PAM est de soutenir une thématique autour des travaux d'un PR rattaché à l'UMR PAM. La dimension « microbiologie » affichée pour ce poste ne se substitue pas au profil « physiologie animale » qui caractérise le poste. M. RIALLAND ajoute qu'il y a eu plusieurs discussions entre le laboratoire, le champ disciplinaire et le PR évoqué précédemment sur les besoins d'enseignement en physiologie animale. Il faudra absolument que le responsable du champ disciplinaire siège dans le jury pour bien insister sur les besoins d'enseignement en physiologie animale, qui devront être couverts.

Le directeur d'UFR soumet le classement ci-dessous au vote :

POSTE	Dernier occupant	Sections	Profil	Labo	Conseil UFR
PR	M. MICHAILE (retraite le 01/09/22)	65-69	Neurosciences/Biologie du développement	CSGA	1
MCF	Mme LE BORGNE	66 A	Physiologie animale	PAM	2
MCF	Mme CATTIN	36/21	Géoarchéologie du paysage	ARTEHIS	3
MCF	Mme LEMOINE (retraite au 01/10/22)	68-69	Biologie Animale/Neurosciences	CSGA	4
MCF	(Promotion 01/09/22) ?	66 A	Physiologie animale	LNC	5

29 pour, 1 abstention

EC : CREATIONS DE POSTES 2023

MM. WENDEHENNE et RIALLAND présentent les profils « recherche » et « enseignement » de chacun des postes ci-dessous et soulignent que le classement proposé par les deux commissions est différent :

Poste	Section	Labo	Profil	Classement Com Rech	Classement Com Peda
PR	36	BGS	Sédimentologie, Environnement, Paléo-	1	1
MCF	37/36	BGS	Interaction climat cycles de l'eau et du carbone	2	3
MCF	66A	LNC	Physiologie Animale	3	4
MCF	67	BGS	Biodiversité Analyse phénotypique	4	2

Mme GAETAN demande s'il est possible d'avoir un point sur le potentiel en heures par discipline car la biologie végétale est en difficulté.

Le directeur d'UFR répond que l'actualisation n'a pas été faite tout récemment, et que les équilibres risquent de changer avec le déploiement de l'arrêté licence qui donnera plus de place au choix des étudiants.

M. RIALLAND ajoute qu'il a interrompu ce travail en juin 2021 car l'arrêté licence devait être mis en œuvre plus tôt.

M. NARCE réitère son intervention : il est surpris de voir une demande de création émanant du laboratoire LNC en 66 et que cette UMR n'ait pas revendiqué le poste qui va au laboratoire PAM.

Le directeur d'UFR répond qu'aucune difficulté ou conflit inter-laboratoire ne lui a été rapporté quant au rattachement recherche du ce poste vacant demandé par le laboratoire PAM.

M. RIALLAND justifie le classement de la commission de l'enseignement par une volonté d'alternance des sections.

M. FARA précise que l'UMR Biogéosciences a classé le poste de PR en 1^{ère} position pour appuyer la demande de repyramidage et de concours 46-3° mais l'enjeu majeur pour l'enseignement et la recherche est le MCF 37/36. Les déficits sont assez conséquents en 35/36 et si une promotion en PR est obtenue, la pression sera toujours forte en enseignement. Les calculs de déficits ne sont pas toujours exacts.

M. FAIVRE souligne que là où les déficits sont massifs, comme en section 67, des collègues sont en souffrance en raison du sous-effectif.

M. PELLENARD rappelle qu'il y a très peu de chances pour que ces postes arrivent et propose de classer les deux postes de MCF (37/36 et 67) en 2^{ème} position *ex-aequo*. L'UB a sa politique interne et pourrait les départager.

M. FARA souligne que le poste de MCF 37/36 était classé 1^{er} l'année dernière et a été déposé en chaire de professeur junior. Ce serait un danger pour l'obtenir si le soutien était faible.

M. RIALLAND propose de classer le poste de MCF 66 A en 4^{ème} position.

Pour le classement en 2^{ème} position, un vote est organisé :

- Classement du poste de MCF 37/36 en 2^{ème} position : 13
- Classement du poste de MCF 67 en 2^{ème} position : 10
- 5 abstentions
- 1 ne prend pas part au vote

Puis la liste ci-dessous est soumise au vote :

POSTE	Sections	Profil de publication	Labo	Conseil UFR
PR	36	Sédimentologie, Environnement, Paléoenvironnement	UMR Biogéosciences	1
MCF	37/36	Interactions climat - cycles de l'eau et du carbone	UMR Biogéosciences	2
MCF	67	Approche phénotypique de la biodiversité	UMR Biogéosciences	3
MCF	66 A	Physiologie animale	UMR LNC	4

26 pour, 3 abstentions

- **Débat sur une demande d'ouverture de 2 postes de PR au concours 46-3°.**

Le directeur d'UFR explique que trois sections apparaissent comme prioritaires après une analyse multicritères (proportion de MCF, durée des carrières avec HDR, retraites à venir, etc...) effectuée par la direction de l'UFR et les responsables des commissions « recherche » et « enseignement » : 66A, 67 et 35/36. Par ailleurs, 3 sections sont concernées par le repyramidage : 36, 65, 68.

Les directeurs de laboratoires et les responsables de champs disciplinaires ont été consultés, la tension autour de ce type d'opportunité apparaît assez marquée et les éléments de complexité semblent très importants.

Après échange sur le sujet avec la VP du CA, la démarche sera de faire remonter les sections prioritaires, sans évoquer le principe de gager des postes, ni remonter des fiches de postes. L'UFR expose les missions et le type d'investissement qu'elle souhaite voir reconnaître.

En réponse à Mme LELOUP, le directeur d'UFR précise que le Bureau, le directeur d'UFR et les deux responsables des commissions « enseignement » et « recherche » ont travaillé à la réalisation d'indicateurs. Une grille individuelle serait délicate à activer car nécessiterait l'examen du dossier du MCF par un évaluateur.

M. CHERKAOUI MALKI pense que s'il faut regarder dans le dossier, cela met en jeu la neutralité de l'UFR. Auparavant, l'avis de trois commissions de spécialistes était requis ; les présidents de BCP pourraient émettre un avis mais externaliser l'évaluation serait bien.

Le directeur d'UFR pense que ce serait très lourd et générateur de tensions. Il convient de pondérer les investissements et implications selon une démarche qui serait complexe à définir.

M. FARA pense que, pour optimiser les chances, il faut que les deux arguments soient cohérents. Il faut insister sur les responsabilités assumées en recherche.

M. COLLIN, qui a pris connaissance des critères lors de la réunion du Bureau, rappelle sa réticence sur la cotation d'une responsabilité de master à un niveau moins élevé que celle d'une licence. Cela peut contribuer à décourager les candidats à une responsabilité de master. Par ailleurs, il estime que les PR assument généralement des missions à l'extérieur.

Le directeur d'UFR rappelle que l'on ne trouve personne pour la responsabilité de la L1. Coter mieux cette mission paraît donc justifié.

M. COLLINS relève qu'un même candidat et une même discipline peuvent être concernés par le concours 46-3° et le repyramidage.

Mme LELOUP siège au CAC restreint et relate une information entendue : les promus au titre du 46-3° le seraient sur leurs propres postes.

M. PELLENARD souligne la tension dans certaines disciplines, du fait de l'absence de concours en 10 ans et le nombre élevé de collègues qui s'investissent.

M. FARA précise qu'un argumentaire doit être envoyé à la gouvernance, mentionnant les responsabilités attendues, à l'intérieur de l'UFR puis de l'établissement.

Le directeur d'UFR propose que M. WENDEHENNE et Mme ROSNOBLET, d'une discipline non concernée cette année par ce dispositif (64), établissent des priorités pour guider ce qui sera déposé par l'UFR

Aucune observation n'est émise sur cette proposition.

BIATSS : EMPLOIS VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE EN 2023

Le directeur d'UFR explique que les deux commissions ont classé les deux postes qui les concernaient de la même façon :

1. ASI BAP A, UMR LNC (vacant)
2. Technicien BAP B, UMR Biogéosciences (susceptible d'être vacant le 01.01.2023)

Deux autres postes sont susceptibles d'être vacants :

- Technicien informatique UFR, au plus tard le 31.08.2023, poste demandé en requalification au niveau ASI du fait des fonctions et des difficultés de recrutement dans ce domaine.
- ATRF BAP G entretien des locaux le 01.09.2023.

Mme TROMPIER s'étonne que l'informaticien actuellement sur le poste n'ait pas obtenu de promotion au niveau ASI, s'il assure des fonctions de ce niveau.

Le directeur d'UFR répond que différents critères entrent en ligne de compte, notamment une promotion de grade obtenue récemment.

Deux emplois sont traités hors demande de concours : un poste de technicien BAP A zootechnicien est bloqué en vue de la réintégration éventuelle de la titulaire du poste (en disponibilité pour préparer une thèse) et un poste d'ATRF BAP J va être offert à la mobilité interne à la rentrée 2022 (50% école doctorale ES, 50% planning scolarité).

Une discussion s'engage sur le poste à classer en priorité 1 (ASI BAP A UMR LNC ou ASI informatique).

Compte tenu de l'effet mémoire et du fait que l'un des postes est vacant et l'autre seulement susceptible de l'être, le classement ci-dessous est proposé :

POSTE	Dernier occupant	BAP	Emploi type	Concours	Labo	Conseil UFR
ASI	J. LEEMPUT	A	Assistant ingénieur en expérimentation et instrumentation biologiques A3A42	Interne	UMR LNC	1
TECH demande de requalification en ASI	C. PERRI	E	Gestionnaire d'infrastructure E3B42	Externe	UFR SVTE	2
TECH	P. TAUBATY	B	Technicien en élaboration des matériaux B4D43	Externe	UMR BIOGEOSCIENCES, ARTEHIS et UFR SVTE	3

ATRF	E. CASTRO	G	Opérateur Logistique G5B45	Interne	UFR SVTE	4
TECH	T. LOPEZ	A	Zootechnicienne		UMR LNC	Bloqué en vue réintégration titulaire du poste
ATRF	C.AQUILINA	J	Adjoint en gestion administrative J5X41	/	Ecole Doctorale+Scolarité	Publié à mobilité interne en 2022

28 pour, 2 abstentions

BIATSS : CREATIONS DE POSTES 2023

Une présentation des profils de postes demandés en création est faite.

En réponse à Mme LELOUP, MM. FAIVRE et FARA justifient la demande de création d'un ASI en BAP E par le gonflement des besoins dans le domaine de l'informatique et du numérique et aussi par la situation fragile due à la perte d'un poste suite à mobilité interne, avec un CDD proche de l'âge de la retraite.

Le classement ci-dessous est soumis au vote :

Laboratoire	Emploi demandé	BAP	Emploi type	Conseil UFR
BIOGEOSCIENCES	AI	A	Assistant-Ingénieur en biologie, sciences de la vie et de la terre A3A43	1
BIOGEOSCIENCES	AI	E	Gestionnaire d'infrastructure E3B42	2
AGROECOLOGIE	TECH	A	Expérimentation et production végétale A4C45	3
BIOGEOSCIENCES	TECH	J	Gestionnaire financier et comptable J4E44	4
CSGA	TECH	J	Technicien en gestion administrative J4C42	5

Unanimité (30 pour)

♦ **Demandes d'ATER et de doctorants contractuels pour l'année 2022-2023**

1) Demandes d'ATER pour la rentrée 2022

M. RIALLAND présente les demandes reçues, qui doivent être interclassées.

Sur postes vacants

SECTION	OBSERVATIONS	CLASSEMENT CONSEIL D'UFR
66A	Dpt enseignement : Licence et Master NSA et BS Laboratoire recherche : UMR PAM Discipline : Physiologie animale 12 mois	1
36-21	Dpts enseignement : Licence / ETEC Laboratoire recherche : ARTEHIS Discipline : Archéo-géosciences 12 mois	2
65/69	Dpt enseignement: Licence Laboratoire recherche: CSGA UMR6215 Discipline : Biologie cellulaire 12 mois	3
68/69	Dpt enseignement : Licence Laboratoire recherche : CSGA Disciplines : Neurosciences/Biologie animale 11 mois	4

Postes susceptibles d'être vacants

66A	Discipline : Physiologie animale 12 mois Laboratoire recherche : LNC	5
-----	--	---

Postes sur socle

67	Dpt enseignement : Licence Laboratoire recherche : Biogeosciences ou Agroécologie Disciplines : Ecologie évolutive et/ou fonctionnelle, notamment végétale 12 mois	6
65	Dpt enseignement : Licence et Master NSA Laboratoire recherche : UMR PAM Discipline : Microbiologie 12 mois	7
67	Dpt enseignement : Licence Laboratoire recherche : Biogeosciences Discipline : Ecologie évolutive et/ou fonctionnelle 12 mois	8

Postes LAS

SECTION	OBSERVATIONS	CLASSEMENT CONSEIL D'UFR
64/66A/68	Dpt enseignement : Licence Laboratoire recherche: CSGA Disciplines : Biochimie, Biologie moléculaire, physiologie animale, biologie animale 12 mois	9
35/36	Dpt enseignement : Licence Laboratoire recherche : Biogéosciences Discipline : Géosciences 6 mois (semestre 1)	10
65	Dpts enseignement : Licence Laboratoire recherche : UMR LNC Discipline : Biologie Cellulaire 6 mois (semestre 1)	11
67	Dpts enseignement : Licence principalement Laboratoire recherche : Agroécologie ou Biogéosciences Discipline : Biologie végétale 6 mois (semestre 1)	12
Total	total classés 12	

Unanimité (28 pour)

2) Demandes de doctorants contractuels pour la rentrée 2022

M. RIALLAND présente le classement proposé par la commission :

Section CNU	Discipline	Diplôme	UE	Intitulé enseignement	Heures TD	Classement 2022
67	Biostat et Biologie quantitative	L1 SV	UE 4	Analyse de données	30h TD	1
			UE 4	Pratiques de laboratoire et de terrain	36h TP	
35/36	STE	L1 SVTE	UE 2	Géosciences	22h TD	2
			UE 2	Géosciences	22h TP	
			UE 9	Paysage terrestre et terrain	20h TD	
65	Génétique	L3 SV	UE 5	Génétique-Génomique	64h TD- TP	3
66A	Physiologie animale	L2 SV	UE 7	Physiologie nerveuse, musculaire et digestive	64h TP	4

11	Anglais	L1 SV/STE	UE 5	Anglais	64h TD	5
64	Biochimie structurale et Enzymologie et Biologie Moléculaire	L1 svte	UE 7	Structure des protéines et enzymologie	32h TP	6
		L1 SVTE	UE 7	Structure des protéines et enzymologie	32h TD	
67	Biostat et écologie comportementale	L2 SV	UE 4	Div biologique et biométrie	12h TD	7
			UE 4	Div biologique et biométrie	22h TP	
		L3 BO	UE 9	Comportement animal	14h TD	
		M1 BEE + BC	UE 5	Ecologie comportementale et interactions durables	16h TP	
35/36	STE	L1 SVTE	UE 2	Géosciences	22 TP-TD	8
			UE 6	Géodynamique interne et externe	22h TP	
			UE 9	Paysage terrestre et terrain	20h TP	
65	Microbiologie	L2 SV	UE1	Microbiologie	64h TP	9
66A	Physiologie animale	L2 SV	UE 7	Physiologie nerveuse, musculaire et digestive	40h TP	10
		L1 SVTE	UE 8	Fonctions cellulaires et physiologiques animales - Physiologie animale	24h TD	
11	Anglais	L2 SV	UE 4/5	Anglais	28h TD	11
		M2BS/MIB/NUT	UE 5	Anglais Scientifique	36h TD	
64	Biochimie structurale et Enzymologie et Biologie Moléculaire	L1 svte	UE 7	Structure des protéines et enzymologie	24h TP	12
		L1 SVTE	UE 7	Structure des protéines et enzymologie	40h TD	
67	Ecologie et Biologie Quantitative	L1 SVTE	UE 9	Biodiversité et histoire naturelle	20h TD	13
			UE 9	Biodiversité et histoire naturelle	12h TP	
			UE 4	Pratiques de laboratoire et de terrain	32h TP	
35/36	STE	L1 SVTE	UE 2	Géosciences	22h TD	14
			UE 2	Géosciences	22h TP	
		L2 ST	UE 2	Géosciences/structure et dynamique de la terre	20h TP-TD	
65	Biologie cellulaire/ Génétique	L2 SV	UE3	Biologie cellulaire	32h TD-TP	15
			UE3	Génétique	32h TD-TP	
66A	Physiologie animale	L2 SV	UE 7	Physiologie nerveuse, musculaire et digestive	28h TP	16
		L3 BCP	UE 8	Homéostasie Physiologie Intégrative (HPI)	36h TP	

67	Ecologie et Analyse de données	L1 SV	UE 4	Analyse de données	30h TD	17
			UE 9	Biodiversité et histoire naturelle	4h TP	
		L2 SV	UE 9	Ecologie et biogéographie	6h TD	
			UE 9	Ecologie et biogéographie	24h TP	
35/36	STE	L1 SVTE	UE 2	Géosciences	22h TP-TD	18
			UE 9	Géodynamique interne et externe	22h TP-TD	
		L3 ST	UE 7	Tectonique	6h TP	
65	Biologie cellulaire	L1 SVTE	UE1, UE8	Biologie cellulaire	64h TP	19
67	Ecologie et Biologie Végétale	L2 SV	UE 9	Ecologie et biogéographie	34h TP	20
		L1 SV	UE 3	Diversité du Monde végétal	30h TP	
35/36	STE	L1 SVTE	UE 2	Géosciences	22 TP-TD	21
			UE 2	Géosciences	22 TP-TD	
			UE 2	Géosciences	10 TP-TD	
			UE 2	Géosciences	10 TP-TD	
67	Ecologie et Biologie végétale	L2 SV	UE 9	Ecologie et biogéographie	34h TP	22
		L1 SVTE	UE 3	Diversité du Monde végétal	30h TP	

Unanimité (28 pour)

♦ 1.2 Compte rendu de la commission du personnel du 06.04.2022 : campagne d'actualisation des fonctions ouvrant droit à la NBI

Mmes CLERGET et TOUSSAINT, concernées à titre personnel par ce point, quittent provisoirement la séance.

Le Directeur d'UFR liste les fonctions proposées pour un renouvellement : ce sont les responsables de l'encadrement administratif, les informaticiens, les activités présentant certains risques : personnes compétentes en radioprotection (PCR), fonction d'évacuation des déchets biologiques, ainsi que la responsabilité technique des serres/ agent de prévention et la gestion de la salle de biotechnologie/ agent de prévention.

La gouvernance nous demande d'actualiser cette liste pour tenir compte de l'évolution des fonctions. Sur les 3 PCR de l'UFR, seules 2 en bénéficient, il est donc proposé au conseil d'ajouter cette fonction avec 20 points.

Mme GAETAN souhaite savoir si la fonction de coordination de l'équipe d'agents peut bénéficier de la NBI.

Le Directeur d'UFR répond que les NBI sont prévues par types de missions : encadrement administratif, fonctions présentant certains risques, responsabilités d'équipements scientifiques lourds.

Il propose au conseil le maintien des NBI existantes et une demande de création de NBI de 20 points pour une PCR.

Unanimité (28 pour)

4) Questions financières

♦ **Présentation des documents destinés au Dialogue d'Objectifs et de Moyens avec la gouvernance de l'uB : finances, heures**

Le Directeur d'UFR rappelle que les documents relatifs au DOM sont demandés pour le 15 avril, ils sont donc en cours de rédaction. A ce jour, il est envisagé de demander exceptionnellement 5000 € de plus pour les serres, pour des dépenses liées à l'installation dans les nouveaux locaux, et 7000 € de plus pour les sorties et camps, qui s'ajouteraient à notre dotation de 140 000 €. Des devis sont attendus, donc les chiffres pourront évoluer.

En ce qui concerne la dotation horaire, nous envisageons de demander environ 1000 heures de plus. Ceci s'explique par l'insuffisance de notre enveloppe cette année suite à sa réduction par l'uB et au développement de l'alternance (heures de suivi en plus). Là encore, le chiffrage est en cours.

♦ **Approbation des éléments déposés dans le cadre du BR1**

Suite à l'appel à projets « équipements scientifiques » lancé en interne à l'UFR, un besoin de co-financement apparaît. Sur un besoin de financement de 135 049 €, une enveloppe de 98 049 € est donc sollicitée auprès de l'uB, en prélèvement sur réserves. Toutefois, ce montant sera affiné en fonction du devis pour l'achat d'un minibus (montant plus élevé du fait du malus écologique).

Par ailleurs, une demande de financement est présentée au titre des serres : transfert/replantation des grandes espèces et 1^{er} équipement des serres en construction (tablettes). Le montant sera, *a minima*, de 30000 €, en attente de devis complémentaires.

Unanimité (28 pour)

♦ **Tarifs du TOEIC**

Comme chaque année, l'UFR règle la facture et se fait rembourser par les étudiants. Le montant est de 55 € par étudiant.

Unanimité (28 pour)

♦ **Tarifs de la plateforme DIMACELL**

Les membres du conseil ont reçu le tableau : trois tarifs distincts sont proposés : UMR Agroécologie, partenaires académiques et privés.

Unanimité (28 pour)

5) Questions pédagogiques

- **Compte rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 6 avril 2022**

♦ Approbation du calendrier universitaire et de suspension des cours 2022-2023

M. RIALLAND explique que la commission de l'enseignement propose d'adopter ce calendrier, avec les modifications suivantes :

- Alignement du calendrier de la L2 ST et de la L2 SV
- Rentrée des L2 ST le même jour que les L3 ST
- Rentrée des L2 SV à prévoir en présentiel

Unanimité (28 pour)

♦ **Modifications de fiches filières et demandes de non compensation**

Le référentiel des études offre désormais la possibilité d'adopter un principe de non compensation pour les UE fondamentales. Le département SAVAN propose que, pour les M1 et M2, les UE ne puissent se compenser si une note seuil de 8/20 n'a pas été obtenue à chaque UE (hors UE optionnelles). Si la note moyenne d'une UE est inférieure à 8/20, le semestre ne pourra être validé, et cette UE devra être repassée en seconde session.

Le directeur d'UFR précise que ce projet doit être mis en suspens pour certains parcours, en attente d'éléments complémentaires :

- master Forthem car l'Allemagne n'applique pas ce principe, donc faisabilité à vérifier auprès du pôle international,
- M2 SCM co-accrédité avec l'UFC car l'équipe pédagogique de Besançon s'est prononcée contre, donc discussions à poursuivre,
- M2 PFAA, en attente de l'avis favorable du conseil de l'IUVV.

Le directeur propose au conseil de voter le principe de non compensation pour les M1 et M2 du département SAVAN, avec exclusion possible pour le master Forthem, le M2 SCM et le M2 PFAA (attente d'éléments complémentaires).

26 pour, 2 abstentions

♦ **Appel à projets « fonctionnement pédagogique »**

M. RIALLAND mentionne que les demandes présentées s'élèvent à environ 35 000 €. Certaines demandes qui n'avaient pu être retenues dans le cadre de l'AAP « équipements pédagogiques » car leur montant était inférieur à 1000 € HT ont été prises compte ici. Il est proposé d'acheter 2 stéréo microscopes pour la biologie végétale, 2 ordinateurs fixes pour la biologie animale, d'attribuer la somme demandée pour le nouveau master Forthem de microbiologie, d'acheter un bain marie pour la salle de TP licence, d'équiper la salle S01 d'un support mural pour une dalle numérique et d'équiper le master MEEF en imprimante et ouvrages. Pour les autres demandes, une somme de 1814 € par champ disciplinaire est attribuée, les responsables de CD devant communiquer à l'antenne financière les achats à faire.

Ceci représente une enveloppe d'environ 20000 €. Un complément éventuel pourra être attribué en fin d'année civile, en fonction des reliquats disponibles.

Unanimité (28 pour)

♦ **Tarifs des actions courtes votées lors de la séance du 4 mars 2022**

Le principe d'ouverture de ces actions courtes avait été voté par le conseil à sa séance précédente. Les tarifs fixés par le SEFCA ont été communiqués depuis :

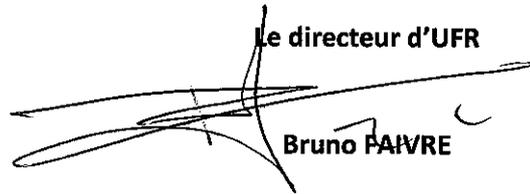
- Formation complète : 1400 €
- Formation restreinte : 920 €

Unanimité (28 pour)

6) Questions diverses

M. KRYPIEC soulève la question de la pérennisation de certains enseignements en distanciel, hors cadre covid.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 30.


Le directeur d'UFR
Bruno FAIVRE